FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM —— 723
Moto-Club —— BEAUMONT MOTO SPORT LASPLAGNE
N° d'affiliation —— C3042
Date —— DIMANCHE 3 JUIN 2018
Lieu —— BEAUMONT-SUR-LEZE (31)
Organisateur technique - Véronique FERRER
E-mail —— vero.ferrer31@gmail.com
Téléphone —— 06 24 90 10 41

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	ASSALIT Jean-Louis	Licence : 158338
Président du Jury ou Arbitre*	BALEUR Jean-Claude	Licence : 002796
Membre du Jury	ROUCARIES Gérard	Licence : 263052
Membre du Jury	BLANC Jean-Paul	Licence : 039460
Commissaire technique responsable	LASSAGNE Patrick / BOY Daniel	Licence : 049483 / 215067
Responsable du chronométrage	FFM / TOMAT Germaine	Licence : 023132

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Pyrénées 85cc	12 ans	15 ans	85cc	NJ-NCO-LUE-INJ
Pyrénées Benjamin 85cc	9 ans	12 ans	85cc	NJ-NCO-LUE-INJ Tarif : 42€(+20€à partir de J-15)
Open National	13 ans 15 ans		125cc 2T / 150cc 4T max MX1-MX2-MX3	NJ3C-NCO Tarif : 42€(dt transpondeur : 7€)

Engagement :
Site Internet —— https://ffm.engage-sports.com/
Contact ————
Téléphone —— E-mail ——

Chronométrage :
Location de transpondeur ☒ oui ☐ non
Tarif 5€/7€
Caution 200€

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☑ **NON** ☐ **OUI** (*60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus*)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **Docteur LABARTHE**

Nombre de secouristes **16**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Hôpital le plus proche ..... **CH Muret (31)**

Temps de trajet (en min) ..... **20 min**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **Circuit de Motocross**

Adresse ..... **Lasplagne, 31870 Beaumont sur Lèze**

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	54
En manche :	45

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	***
En manche :	***

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1750 m**

Largeur minimum de la piste ..... **6 m**

Largeur de la grille ..... **30 m**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **80 m**

Nombre d'OCP* **18**

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 16/03/18	Date : Le 29/03/2018	Date : 04/04/2018
	P/ Guy ABADIE	Numéro : 18/0343
BEAUMONT MOTO-SPORT Siège Chez REBOUIL Mathieu "MANOIL" 31870 BEAUMONT / LEZE Tel. 06 76 29 85 93 ou 06 24 90 10 41	LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA	FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM —— 723
Moto-Club —— BEAUMONT MOTO SPORT LASPLAGNE
N° d'affiliation —— C3042
Date —— DIMANCHE 3 JUIN 2018
Lieu —— BEAUMONT-SUR-LEZE (31)
Organisateur technique - Véronique FERRER
E-mail —— vero.ferrer31@gmail.com
Téléphone —— 06 24 90 10 41

CDF MOTOCROSS à l'ANCIENNE

ANNEXE AU REGLEMENT PARTICULIER

En complément des catégories mentionnées dans le règlement particulier de la manifestation, l'épreuve comptera également pour le Championnat de France de Motocross à l'Ancienne.
Cette manche du Championnat de France de Motocross à l'Ancienne se déroulera conformément au règlement général du championnat établi par le Comité Motos Classiques et Historiques et dans le respect des dispositions suivantes.

Officiels

Le Comité Motos Classiques et Historiques a désigné un de ses membres pour occuper la fonction de délégué FFM sur l'épreuve, ainsi qu'un commissaire technique qui sera en charge des contrôles réalisés sur les machines du championnat.

Délégué FFM —— CHARPIN Max — Licence : 006434

Commissaire technique —— OPALINSKI Richard723 — Licence : 054480

Les catégories

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.

- [x] **Vintage** : à partir de 45 ans
- [x] **Classic** : à partir de 35 ans
- [x] **Evolution & Prototype** : pas de limite d'âge
- [x] **Pré-90 & Super Evolution** : pas de limite d'âge

Vintage : Machines des origines à l'année modèle 1976.

Classic : Machines à partir de l'année modèle 1977 réunissant d'origine les trois éléments techniques suivants – Refroidissement par air, bi-amortisseurs ou cantilever, freins avant et arrière à tambour.

Evolution : Sur le principe des trois caractéristiques techniques de la catégorie « Classic », machines dérogeant d'origine à un de ces trois critères.

Prototype : Machines répondant à toutes les caractéristiques de la catégorie « Classic ou Evolution» mais transformées avec des éléments d'époque.

Pré-90 : Machines dotées d'au minimum 1 disque et fabriqué de janvier 1984 jusqu'à décembre 1989.

Super Evolution : Machines fabriquées de janvier 1990 à fin 1997 équipées de cadre en acier.

Licences : Les coureurs de toutes nationalités peuvent courir sous réserve d'être détenteurs d'une licence française MAT, NCO, INTER, VINTAGE UEM TT ou LJA, délivrée par la F.F.M. valable pour l'année en cours.

Commentaires : .....

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 16/03/18	Date : Le 29/03/2018	
	P°/ Guy ABADIE	
BEAUMONT MOTO-SPORT Siège Chez REBOUIL Mathieu "MANDIL" 31870 BEAUMONT / LEZE Tél 06 76 29 85 93 ou 06 24 90 10 41	LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA	FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

RECU le
16 MAR. 2018

MOTOCROSS DE BEAUMONT MOTO SPORT LASPLAGNE

Horaires du dimanche 3 juin 2018

Samedi 2 juin 2018 de 15h à 19h : contrôles administratifs et techniques toutes catégories.

Début	Fin	Déroulement	Catégories	Durée
7h30	**8h30**	**Contrôles administratifs Contrôles techniques**	**Toutes catégories**	**1h00**
8h30	8h40	Essais libres	Open National	10'
8h45	8h57	Essais libres	Championnat de France à l'ancienne Vintage	12'
9h05	9h17	Essais libres	Championnat de France à l'ancienne Classic	12'
9h25	9h37	Essais libres	Championnat de France à l'ancienne Evolution et Pré 90	12'
9h45	10h15	Essais	Championnat Pyrénées 85cc	30'
10h20	10h35	Essais chronométrés	Open National	15'
10h40	10h55	Essais chronométrés	Championnat de France à l'ancienne Vintage	15'
11h00	11h15	Essais chronométrés	Championnat de France à l'ancienne Classic	15'
11h20	11h35	Essais chronométrés	Championnat de France à l'ancienne Evolution et Pré 90	15'
11h40	12h00	Manche 1	Championnat Pyrénées 85cc	15' + 1T
12h05	**13h25**	**Pause**	**Pause**	**1h20**
13h30	13h50	Manche 1	Championnat de France à l'ancienne Vintage	15' + 1T
13h55	14h15	Manche 1	Open National	15' + 1T
14h20	14h45	Manche 1	Championnat de France à l'ancienne Classic	20' + 1T
14h50	15h10	Manche 2	Championnat Pyrénées 85cc	15' + 1T
15h15	15h40	Manche 1	Championnat de France à l'ancienne Evolution et Pré 90	20' + 1T
15h45	**16h10**	**Pause Remise des prix**	**Pause Championnat Pyrénées 85cc**	**25'**
16h15	16h35	Manche 2	Championnat de France à l'ancienne Vintage	15' + 1T
16h40	17h00	Manche 2	Open National	15' + 1T
17h05	17h30	Manche 2	Championnat de France à l'ancienne Classic	20' + 1T
17h35	18h00	Manche 2	Championnat de France à l'ancienne Evolution et Pré 90	20' + 1T
18h00		**Remise des prix**	**Championnat de France à l'ancienne Open National**	

ESSAIS 85cc ---------- 5' de tests départs + 10' essais libres + 15' essais chronométrés

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

Version LMOC du 09/03/2018

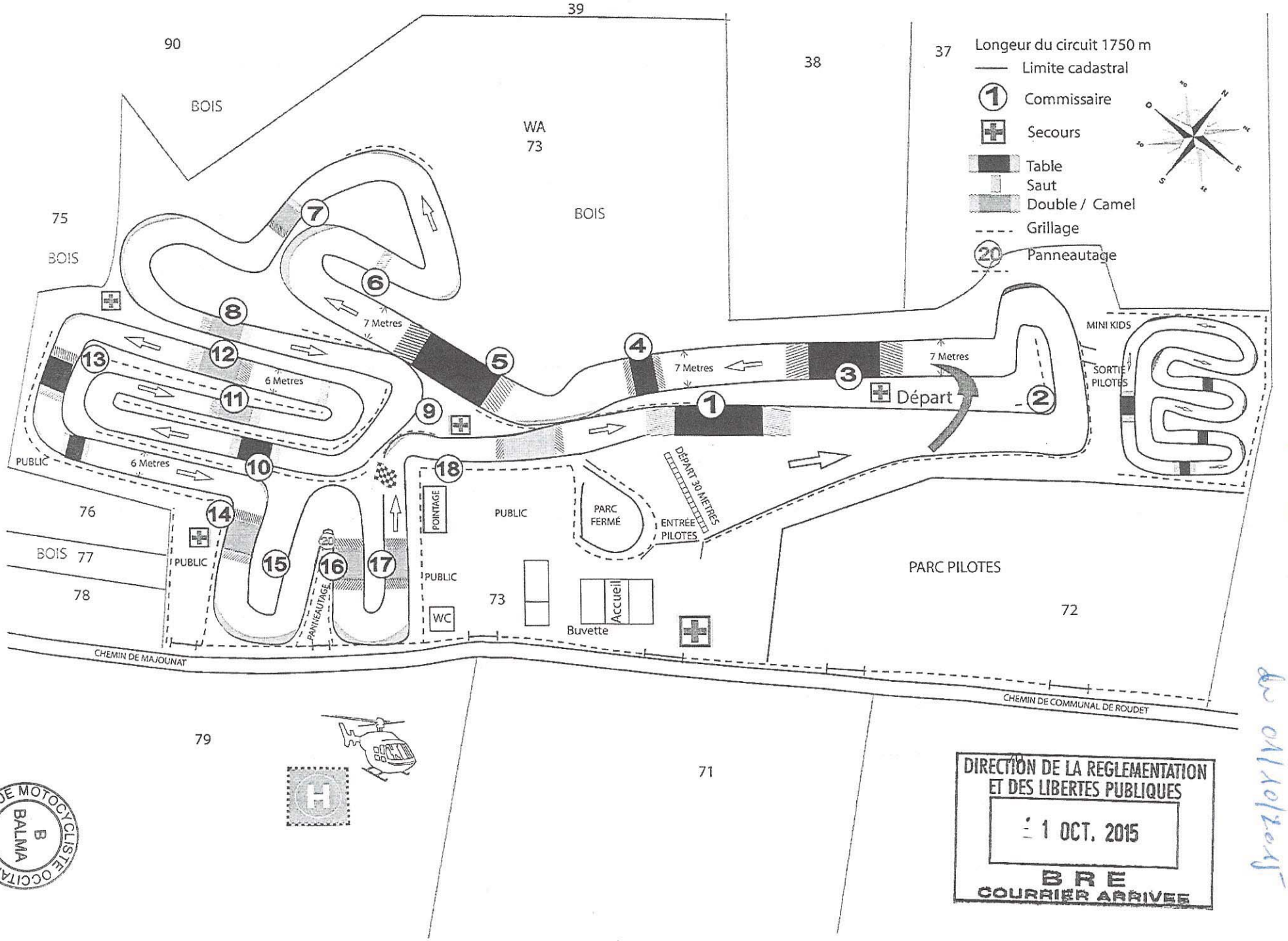

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES LIBERTES PUBLIQUES
1 OCT. 2015
B R E
COURRIER ARRIVEE

2015 Plans Professeur Beaumont du 01/10/2015

assurances LESTIENNE
spécialiste de l'assurance des sports mécaniques et loisirs motorisés

ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE
ORGANISATEUR D'ACTIVITE SPORTIVE DE LOISIR OU DE COMPETITION AVEC VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR

(Articles A 331-17 et A 331-18 du code du sport)

La SAS ASSURANCES LESTIENNE BP 34 – 51873 REIMS CEDEX
Atteste par la présente que

BEAUMONT MOTO SPORT
Mairie
31870 BEAUMONT SUR LEZE

A souscrit, en application des dispositions législatives et réglementaires du code du sport, une police d'assurances **B1921RT004900R-RCO542** auprès de la compagnie TOKIO MARINE KILN INSURANCE LIMITED, garantissant sa responsabilité civile pour son activité ou son organisation avec véhicules terrestres à moteur suivante, « **Championnat de France Motos Anciennes + Ligue 85 cm3**» se déroulant **du 03/06/2018 à 8h00 au 03/06/2018 à 20h00.**

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance qui sera établi, de la responsabilité civile pour les concentrations, manifestations, ou activités avec véhicules terrestres à moteur, que le souscripteur s'engage à signer ultérieurement auprès de la compagnie désignée ci-dessus, pour couvrir les risques prévus à l'article R331-30 du code du sport.

Conformément à l'article A331-32 du code du sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

- 7.500.000 € pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 1.000.000 € pour les dommages matériels et immatériels consécutifs confondus autres que ceux relevant de la responsabilité automobile, avec une limitation à 250 000 € pour les dommages immatériels consécutifs.
- 10.000 € au titre de la garantie Défense Recours.

Les garanties du contrat sont conformes aux exigences de l'article D321-4 du code du sport. Exclusion :
Dommages aux véhicules utilisés.

La présente attestation ne peut engager les sociétés ASSURANCES LESTIENNE, IRIS, et TOKIO MARINE KILN INSURANCE LIMITED en dehors des conditions générales et particulières, et des limites de validité du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à REIMS le 13/03/2018

Signature du courtier

S.A.S ASSURANCES LESTIENNE
BP 34
51873 REIMS CEDEX
Tél. 03 26 87 71 35 Fax 09 70 62 90 43
RCS Reims 529 120 842 - APE 6622Z - orias 10053161
Email : assurances.lestienne@orange.fr

Signature de la compagnie d'assurance

Tokio Marine Kiln
14/3/18